

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL SUR LE COMPTE ADMINISTRATIF		Nombre de conseillers en exercice . . . . .	5
Libellés		Nombre de conseillers présents . . . . .	2
Département	Commune	Nombre de suffrages exprimés . . . . .	2

Le conseil municipal réuni sous la présidence de Madame Muriel Blain LARIBIAT, maire, après s'être fait présenter le budget primitif de l'exercice 2022 dressé par Monseigneur, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré,

1° Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

Libellés	Investissements		Fonctionnement		Ensemble
	Dépenses ou déficits (1)	Recettes ou excédents (1)	Dépenses ou déficits (1)	Recettes ou excédents (1)	
<b>COMPTE ADMINISTRATIF PRINCIPAL</b>					
Résultats reportés . . . . .	75 333,45	243 038,08	243 038,08	323031,54	
Opérations de l'exercice . . . . .	173 822,13	975 703,45	928128,65	153035,15	
<b>TOTAUX . . . . .</b>	<b>173 822,13</b>	<b>300 533,25</b>	<b>112226,74</b>	<b>1478086,69</b>	
Résultats de clôture . . . . .					
Restes à réaliser . . . . .					
<b>TOTAUX CUMULÉS . . . . .</b>					
<b>RÉSULTATS DÉFINITIFS . . . . .</b>	<b>10260,82</b>				
<b>COMPTE ANNEXE POUR LE SERVICE DES EAUX</b>					
Résultats reportés . . . . .					
Opérations de l'exercice . . . . .					
<b>TOTAUX . . . . .</b>					
Résultats de clôture . . . . .					
Restes à réaliser . . . . .					
<b>TOTAUX CUMULÉS . . . . .</b>					
<b>RÉSULTATS DÉFINITIFS . . . . .</b>					

2° Constate, aussi bien pour la comptabilité principale que pour chacune des comptabilités annexes, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes ;

3° Reconnaît la sincérité des restes à réaliser

4° Vote et arrêté les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

5°

Ont signé au registre des délibérations : MM Madame Vouéis, Loeuf, Voumours, Fontenay, Aressiaux, Vailly, Vannet, Inzaud, Lefèvre, Perruier, Pinquet, Razeort.

Madame Vouéis a donné pouvoir à Madame Vouéis.

Sceau de la mairie

Pour expédition conforme

Le président,



Mme Vouéis  
Pour le Maire Madame Vouéis  
L'Adjoint  
Secrétaire de séance

Acte déposé à la  
Préfecture du Cher, le

25 MAI 2023



(1) Les «dépenses» et les «recettes» doivent être inscrites sur les lignes «opérations de l'exercice» et «restes à réaliser». Les «déficits» et les «excédents» doivent être inscrits sur les lignes «résultats reportés», «résultats de clôture» et «résultats définitifs».